

# Bienvenue à **VANTOUX**



**Après la fête,  
une belle  
rentrée à tous**

# Evénements

Les panneaux métalliques utilisés habituellement n'étant pas suffisant pour afficher les quelques 34 listes qui se sont présentées lors des élections européennes de mai dernier, les ouvriers municipaux ont dû faire montre d'ingéniosité pour installer ces panneaux d'affichage fabrication maison d'un coût de 400 €. « De mémoire d'électeur, on n'avait jamais vu ça ! » s'exclama un passant devant cette palissade de plus de 20 m.



**Elections Européennes**

## AG de la Lyre



Lors de l'Assemblée Générale de la Lyre Sportive de Vantoux qui clôturait la saison, Jérémy Frappin, son président, a mis en avant les excellents résultats des 25 licenciés du club. Grâce à son état d'esprit exemplaire et à l'envie de jouer ensemble, la nouvelle équipe mise en place a terminé 2e de son championnat avec une attaque de feu : 80 buts marqués ! Bravo à Luidgi et Didier qui ont dirigé les entraînements et à Rémi pour la touche.

## Feu de la Saint Jean



La soirée feu de la Saint Jean organisée par Vantoux Loisirs a été sans conteste un véritable succès. « Et on avait rarement vu autant de monde » se réjouissaient les organisateurs.

## Pique-Nique



Le deuxième pique nique inter-associations a eu lieu fin juin, malgré la canicule mais sous la fraîcheur des grands arbres du parc de la mairie. Seule une petite quarantaine de vantousiens y a participé, mais tous étaient ravis de l'ambiance conviviale qui a régné tout l'après-midi, comme Michèle Kam, présidente d'AQVV, qui a mis en avant ce bon moment de partage entre villageois. A refaire !

Organisée conjointement par la municipalité et la Lyre Sportive de Vantoux, cette soirée de fête Nationale à laquelle ont participé nombre vantousiens a été ponctuée par un superbe feu d'artifice. « Certainement le plus beau jamais tiré à Vantoux » a-t-on entendu...

**14 juillet**



## Journée marche et cochon



Encore une belle journée de détente organisée par l'Association Vantoux Loisirs le premier dimanche de septembre : 45 courageux ont arpenté le ban communal le matin pour une marche d'une dizaine de kilomètres. S'en est suivi le repas de midi au cours duquel quelques 150 convives ont pu déguster les 3 cochons grillés de 24 kg préparés à la broche par Régis et sa bande.

## Cérémonie du 8 mai



Beaucoup de recueillement lors de la cérémonie du 8 Mai au monument aux Morts, place Marcillac-la-Croisille. Le public présent a écouté avec attention le message de Madame Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées.



## Saint Barthélémy



A l'occasion de la Saint-Barthélémy, patron du village, nombreux Vantousiens s'étaient donnés rendez-vous au monument aux Morts afin de rendre hommage aux défunts de la commune. Outre le maire Bertrand Brigaudeau et le président du Souvenir Français Christian Wax, on notait la présence du député Richard Lioger et du sénateur François Grosdidier. Deux gerbes ont ensuite été déposées avant que tout ce petit monde ne se retrouve autour d'un verre de l'amitié offert par la Lyre Sportive de Vantoux.

Pour l'anecdote, on se souviendra que la cérémonie a été rehaussée par le survol fortuit de deux avions de chasse, juste après la marseillaise.

### Mairie de Vantoux

3, rue Jean-Julien Barbé - 57070 VANTOUX  
Tél. 03 87 36 61 09 - Fax 03 87 36 66 66  
Email : [mairie-vantoux@wanadoo.fr](mailto:mairie-vantoux@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.mairie-vantoux.fr](http://www.mairie-vantoux.fr)

Directeur de la publication : **Bertrand BRIGAUDEAU**

Mise en page / Photos : **Thierry ROBINET**

Impression : **Advisual - Strassen / Luxembourg**

# Editorial

**Chers Vantousiennes, chers Vantousiens,**

*J'espère que vous avez passé d'agréables vacances et j'étais heureux de vous retrouver pour l'inauguration de notre traditionnelle fête patronale. Ces trois jours ont été riches de nombreux moments de convivialité. C'est un beau moment pour se retrouver en famille ou entre amis, pour partager des moments simples et joyeux.*

*Cette année le soleil était bien présent, pour les commémorations, les animations et les activités traditionnellement proposées.*

*Nous avons vu une belle tournée des rubans, et c'est toujours un plaisir de voir que notre club de football perpétue cette tradition pour les jeunes générations.*

*Je remercie très sincèrement : les bénévoles, les footballeurs, l'ancien et le nouveau président de la lyre sportive, le service technique et les élus de Vantoux qui comme toujours se sont mobilisés pour que ces trois jours soient une réussite.*

*Je salue et remercie également les forains : sans eux, la fête ne serait pas la même et je vous invite à revenir encore plus nombreux l'année prochaine.*

*Toute mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter une belle rentrée pleine d'énergie et une bonne lecture.*

*Bien à vous.*

**Votre Maire,  
Bertrand  
Brigaudeau**



# Délibérations

**Compte rendu du Conseil Municipal  
du jeudi 13 juin 2019, sous la présidence  
de M. Bertrand Brigaudeau, Maire**

**Subvention Souvenir Français :** Dans le cadre du développement des activités du Souvenir Français, ces derniers organisent une sortie le vendredi 14 juin pour les élèves de l'école les Moulins primaire (29 enfants concernés) au fort du Hackenberg à Veckring et à l'espace mémoire ASCOMEMO à Hagondange. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention de 5 € par enfant.

**Avenant au compromis de vente et déclassement du parc municipal :** Un avenant au compromis de vente signé entre la commune et Foncier 57 concernant la vente du parc municipal doit être signé. Cet avenant concerne la modification de la surface vendue. Afin d'en permettre la vente, il convient de procéder au déclassement de la partie du parc à céder du domaine public communal et de l'intégrer dans le domaine privé de la commune.

**Compte rendu du Conseil Municipal  
du jeudi 4 juillet 2019, sous la présidence  
de M. Bertrand Brigaudeau, Maire**

**Création de postes d'ATSEM :** Afin de préparer au mieux la rentrée 2019/2020, il convient de créer un poste d'ATSEM à 30 h pour un agent déjà en place (Mme Gillet). De par son statut de reconnaissance de travailleur handicapé, cette dernière est exempt de concours, ce qui va

permettre à la commune de la titulariser à compter du 1er septembre 2019. D'autre part, il convient de supprimer le poste d'ATSEM à 11 h qu'occupait Mme Gillet et de créer à la place un poste d'ATSEM à 10 h qu'occupera un agent déjà en place (Mme Eckemann).

**Tarifs périscolaires année scolaire 2019/2020 :** Suite à la demande des commissions écoles lors de la réunion du mardi 18 juin 2019, les prix du mercredi ont été augmentés de 12,5 % par rapport à la proposition tarifaire initiale.

**Subvention USEP :** Les enfants de l'école les Moulins (24 participants) participent aux rencontres sportives de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré). Ces rencontres leur permettent de conclure les cycles EPS. L'USEP se tourne vers la commune afin de demander une subvention de 48 € pour équilibrer leur budget 2018/2019.

**Demande de subvention CAF pour le périscolaire :** Suite à son agrandissement le périscolaire a besoin de s'équiper, et pour se faire, un devis de 5400 € a été sollicité. Il est demandé aux élus d'autoriser M. le maire à déposer une demande de subvention d'investissement auprès de la CAF.

**Création de poste pour le secrétariat de mairie :** Suite à la demande de mutation de Stéphanie, adjoint-administratif, il convient de créer un poste à 35 h d'adjoint-administratif principal de 1ère classe pour la remplacer.

## Bienvenue à Laurence Dalbin



Suite au départ de Mme Stéphanie Geny, dans le cadre d'une demande de mutation dans les mairies de Verny et Pagny-lès-Goïn, nous sommes heureux d'accueillir depuis lundi 9 septembre Mme Laurence Dalbin, ancienne secrétaire de mairie à Metzervisse, au poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe.

Elle sera épaulée dans sa tâche par Mme Céline Lang, adjoint administratif à mi-temps en poste depuis 5 années, spécialisée principalement dans l'état-civil communal.



Laurence Dalbin et Céline Lang

## Le Club des aînés a repris

Si vous habitez la commune et êtes âgés de 60 ans, vous êtes invités à participer aux après-midis récréatifs, chaque mardi de 14 à 18 h, dans la petite salle du foyer communal.

Au programme : parties de cartes, atelier floral, atelier équilibre, couvrait... Un goûter offert par la municipalité est également servi avec le sourire de Madeleine Fogelgesang et Marie-Anne Altendorff. Venez les rejoindre !





**D**orénavant, suite à un transfert de compétence, ce n'est plus la municipalité qui gère l'entretien des voiries communales mais Metz-Métropole. Après un état des lieux des revêtements et bordures de trottoirs à refaire, il a été décidé de procéder à la réfection des rues du Gué, du Lavoir (très usitée par les nombreux usagers du terrain de football et du centre socioculturel) ainsi que du chemin qui mène à l'ancien moulin. D'autres projets de réfection, notamment au lotissement du Mi-Mangenot sont à l'étude.



### **Le stade d'entraînement en lumière !**

**L**a municipalité a profité d'une opération de changement de globes dans la commune pour intégrer le nouvel éclairage du terrain rouge d'entraînement de football, opération financée par le fonds de concours de Metz Métropole. La facture totale de 43 000 € a été subventionnée à hauteur de 18 120 €. Deux lampadaires d'une hauteur de 14 m ont ainsi été implantés de part et d'autre du terrain. D'une puissance de 1 550 watt chacun, ils sont équipés de 7 projecteurs à LED orientés de façon à couvrir la totalité de la surface du terrain. Cela faisait déjà quelques saisons que les joueurs de la Lyre Sportive réclamaient à la municipalité lors de chaque assemblée générale ce nouvel éclairage pour s'entraîner dans des conditions décentes. C'est à présent chose faite pour le plus grand plaisir de nos footballeurs.

# Ça s'est passé à l'école...



C'est l'effervescence au stand restauration à midi...



Spectacle chants et danses



Remise des livres aux futurs collégiens

## Organisée pour la première fois sur le site de l'école les Moulins par l'association de parents d'élèves, la kermesse a connu un vif succès

**A** l'unanimité des très nombreux enfants et parents présents, c'était formidable. Il faut dire qu'autour de Madame Jaillet, la directrice, enseignants et bénévoles s'étaient mobilisés afin que tous passent une très agréable journée. Les nombreux jeux et stands, la tombola, les spectacles et le service de restauration ont connu beaucoup de succès. Jean-Louis Jérôme et Jacky Kam, adjoints au maire à Nouilly et Vantoux ont profité de l'occasion pour remettre à Madame Jayet des recueils de fables de La Fontaine destinés aux élèves de l'école les Moulins qui vont prochainement entrer au collège. Cadeau pour les vacances à l'initiative du ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer qui souhaite ainsi « *promouvoir la lecture auprès des plus jeunes et accorder une place de choix à la culture au sein de l'école* ».



## Une maman policière au péri

**A** l'invitation de Séverine Haffner, directrice du péri-scolaire de l'école Les Moulins, la maman d'une élève de l'école, gradée dans la police nationale, a accepté gentiment de donner un peu de son temps dans le but de leur faire découvrir le quotidien de son métier passionnant.



## Quand le péri se la joue Koh-Lanta

**S**éverine Haffner et son équipe, ont aussi proposé aux enfants de revisiter la célèbre émission Koh-Lanta. Un parcours d'obstacles préparé dans l'enceinte de l'école a permis de départager les concurrents des deux équipes mises en place afin de ravir le totem des vainqueurs.



Au Clos du Moulin

# Fêtes des Voisins 2019



Rue Jean-Julien Barbé



Au Coteau du Soleil

*Durant près d'un siècle, la commune a compté deux cafés, situés sur le même trottoir et distants d'une centaine de mètres. Ils étaient très prisés par les habitants de l'époque et les gens de passage. Le café Aubert était l'un d'eux.*



## Chez Maria et Mimile au café Aubert

**B**ien situé rue Jean-Julien Barbé, dans la rue principale du village, le café Aubert a ouvert ses portes à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Il a été tenu par la famille Aubert durant trois générations. La fille de la dernière propriétaire, Marie-Thérèse Chrisment, qui habite toujours la commune raconte : « C'est mon arrière-grand-mère Clémentine qui a d'abord géré cet établissement, suivie de ma grand-mère Modestine. Ma tante Marie (dite la May) a pris la suite. Et en 1964, mes parents Maria et Emile (Le Mimile) ont pris le relais.

*L'hiver, nombreux clients se réunissaient pour des parties de cartes endiablées. Le café était aussi le fief de la société musicale du village, la Lyre de Vantoux.*

*C'est là que la fanfare répétait chaque samedi soir. Pour se détendre, il y avait aussi un baby-foot, un billard et un juke box pour l'ambiance ».*



*Une des toutes dernières photos de Maria et du Mimile, derrière leur comptoir (à gauche)*

L'équipe de football locale venait même se changer ici avant les matchs car il n'y avait pas de vestiaires dans la commune. Et puis le café faisait aussi dépôt de gaz, service très apprécié à l'époque.

COMPAGNIE DES GAZ DE PÉTROLE  
**PRIMAGAZ** N° 23 999  
70, AVENUE HOCHER, PARIS VIII<sup>e</sup>

Secteur : \_\_\_\_\_ M. \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
Date : 9.2.78 Code Stan. \_\_\_\_\_  
Code INSEE \_\_\_\_\_

**BULLETIN DE CONSIGNATION**  
de Bouteille Primagaz

NOM : Joly Prénom : Lucie  
Profession : \_\_\_\_\_  
Adresse complète : \_\_\_\_\_  
Commune : \_\_\_\_\_ Département : \_\_\_\_\_  
Canton : \_\_\_\_\_

Nombre de personnes au foyer : \_\_\_\_\_

(1) Localité :  AVEC GAZ DE VILLE  SANS GAZ DE VILLE  
 AVEC EAU SOUS PRESSION  SANS EAU SOUS PRESSION

a versé la somme ci-après à titre de dépôt de garantie pour le matériel PRIMAGAZ qui lui a été fourni en exécution du Bulletin de Commande qu'il a souscrit ce jour, matériel comprenant :

Bouteille 13 Kg butane à F \_\_\_\_\_  
Bouteille 13 Kg propane à F \_\_\_\_\_  
Bouteille 35 Kg propane à F \_\_\_\_\_

Toutefois, perçu en compte avec le Trésor  
Assurance de 3.31.68

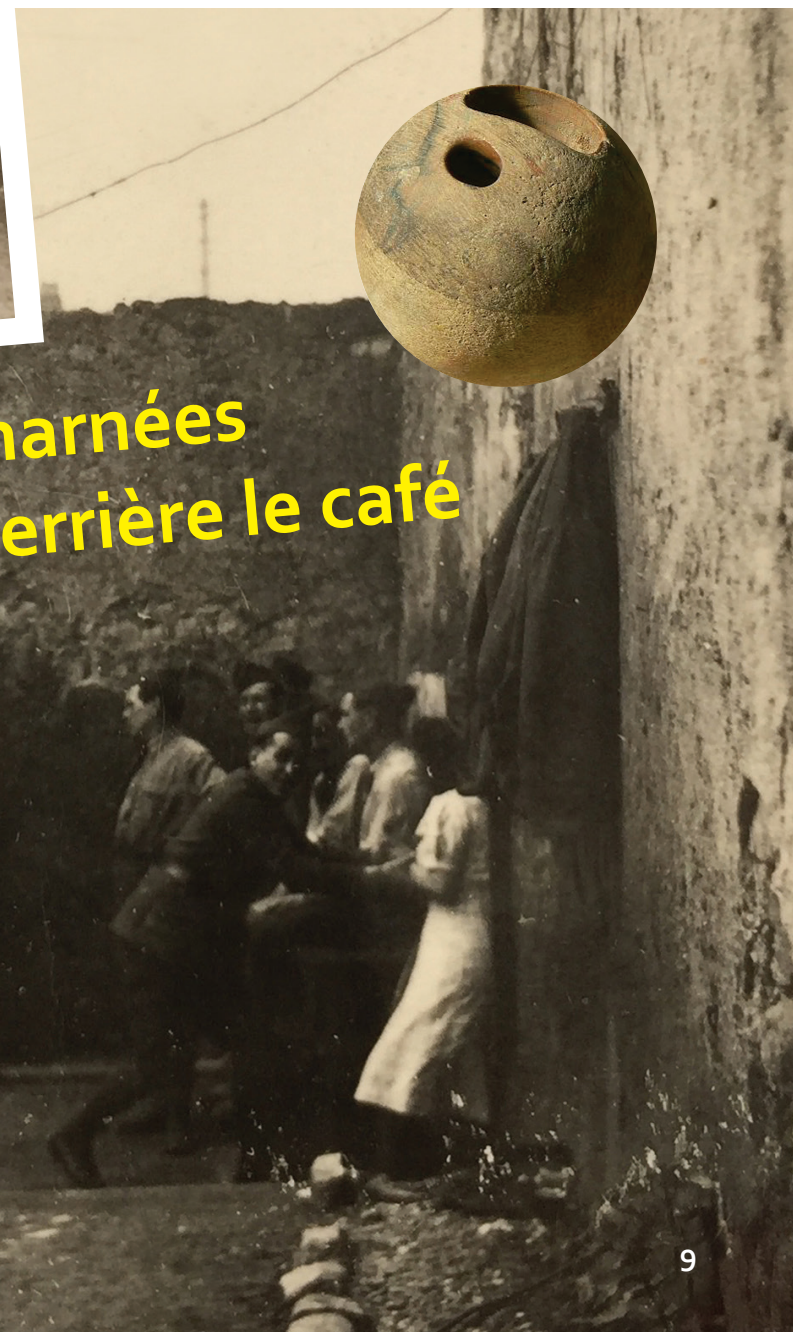
Ce matériel ne peut être utilisé qu'en France métropolitaine.

**C**harles Muller, Vantousien de longue souche se rappelle aussi : « Tous les dimanches d'été, vers 16 h, on se retrouvait entre hommes (parfois une trentaine !) pour de mémorables parties de quilles dans la petite cour derrière le café. C'était une des seules distractions du village à l'époque. Un jeune de la commune venait requiller, histoire de se faire un peu d'argent de poche. Et l'équipe gagnante se faisait payer une tournée par la perdante à chacune des parties remportées ! On ne s'arrêtait que vers 20 h, quand nos femmes venaient nous chercher ».

Le café a cessé définitivement son activité au printemps 1984. Sa licence IV a été revendue au gérant de l'autre café qui rouvrait après plusieurs années de fermeture. Il est aujourd'hui transformé en maison d'habitation.



*Au fond en blanc, Charles Muller*



**Parties de quilles acharnées  
dans la petite cour derrière le café**

*Situé au cœur du village, rue Jean-Julien Barbé, cet établissement qui a longtemps fait office de salle des fêtes du village a ouvert à la fin du 19e siècle. De Jean Vidémont jusqu'au « Boufi » aujourd'hui, il a toujours eu une notoriété reconnue dans la commune et ses environs.*



*L'aubergiste Jean Vidémont derrière son bar, au début du siècle dernier*

## **De l'auberge Jean Vidémont au Caveau de Vantoux**



*A gauche, l'auberge Jean Vidémont en 1908*

**D'**abord tenu par Jean Vidémont, aubergiste, jusque dans les années 30, c'est François Beck, son gendre, qui a pris la suite avec sa femme jusqu'en 1977. La commune n'ayant pas encore de salle des fêtes, c'est dans le café que se déroulaient des concerts de la section de musique locale (la Lyre), des fêtes scolaires, des mariages, des bals, des réunions publiques, du théâtre...

Julien Masson, l'instituteur de l'école de l'époque, y organisait même des soirées cinéma très courues. Une salle annexe servait de vestiaire aux équipes de football visiteuses et de club house à l'équipe locale qui s'y retrouvait après chaque match.

Durant les années de guerre, comme beaucoup d'autres Vantousiens, Jean Vidémont a été expulsé dans le Limousin à Marcillac-la-Croisille.

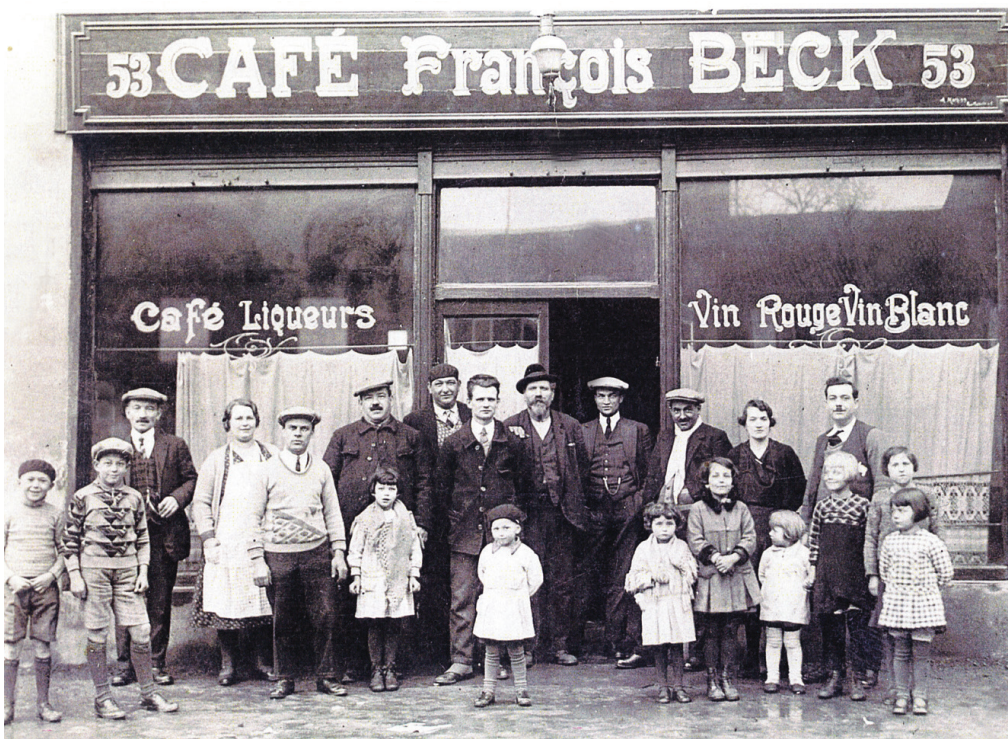
Geneviève Millet, qui habite depuis toute petite en face du café se rappelle : « A la Libération, des soldats Américains ont squatté le café abandonné pour y organiser des soirées dansantes. Avec d'autres jeunes du village, on allait les voir s'amuser et les soldats nous offraient du chocolat et des gâteaux ».



*Des clients devant l'auberge Jean Vidémont en 1920.  
A droite, Auguste Barthélémy, garde champêtre de l'époque*

**B**ernard Nicolas, Vantousien depuis toujours, se souvient aussi : « Je me rappelle que François Beck se faisait livrer d'énormes blocs de glace qu'il stockait dans le caveau du café dans un grand coffre isolé en zinc. Il pilait la glace sur place quand il en avait besoin pour un client. Et chaque soir, au moment de fermer vers 23 h, il lui suffisait de secouer son gros trousseau de clés pour que les derniers clients présents se lèvent et quittent le café ».

De 1977 à 1982, le café resta fermé. Il a été rouvert après travaux durant une seule année par Nicolas Gonèse qui profita de la fermeture en 1984 du café Aubert, l'autre café du village, pour lui racheter sa licence IV. Il renomma l'établissement « Auberge de la Louve ». Il fut ensuite mis en gérance durant quatre années mais sans succès.



*Photo de famille devant le café François Beck en 1930.*

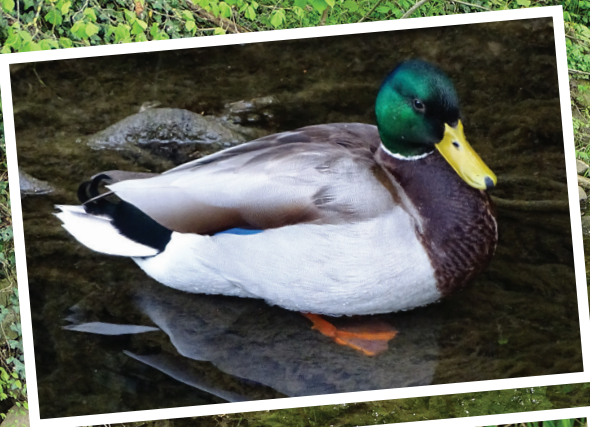


**E**n mai 1992, Pascal Bettenfeld (connu de tous sous le pseudonyme Boufi) qui gérait déjà un café à Vallières racheta le fond, puis plus tard les murs, et l'a rebaptisé « Au caveau de Vantoux ». Associé plus tard à Brigitte son épouse, ils l'ont redynamisé et développé. Aujourd'hui, c'est devenu un lieu incontournable pour beaucoup de Vantousiens et d'habitues qui viennent parfois de loin, histoire de se retrouver autour du comptoir, en terrasse ou même au caveau et replonger dans la chaleureuse ambiance de cet établissement qui fait partie de l'histoire communale.

Thierry ROBINET



*Le Caveau de Vantoux aujourd'hui*



## Les canards colverts du ruisseau



**Les nombreux promeneurs qui déambulent le long du ruisseau auront certainement aperçu ce couple de canards colverts aux alentours du pont près de la chapelle et qui a donné naissance à plusieurs canetons début mai.**

Le canard colvert (le mâle est reconnaissable à sa tête d'un vert brillant, d'où son nom) est une espèce d'oiseaux de l'ordre des ansériformes. C'est le canard le moins farouche, il s'acclimate facilement à la vie urbaine et craint peu l'homme. Il appartient au groupe des canards barboteurs, ceux qui préfèrent s'alimenter en surface, en avançant à coups de pattes circulaires et alternés : il plonge la tête dans l'eau et bascule vers l'avant, ce qui lui permet d'atteindre le fond de l'eau avec son bec. Il s'aventure aussi sur les prairies pour brouter. Il est omnivore et se nourrit de poissons, d'herbes, de graines, de vers, de grenouilles et d'insectes.

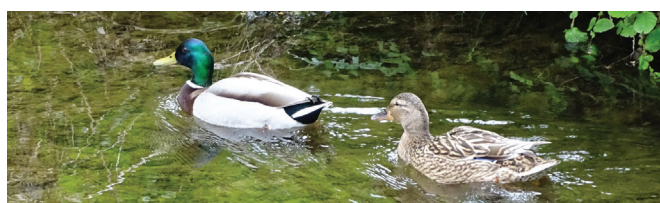
Il mesure de 50 à 68 cm de long pour un poids moyen de 1,2 kg pour le mâle et 1,1 kg pour la femelle et une envergure de 78 cm à 1 m.

Le canard colvert change de partenaire à chaque période de reproduction. La femelle bâtit son nid au sol, dans un endroit caché, près d'un plan d'eau. Il est composé d'herbe, de joncs et de feuilles, et garni de duvet

que la cane arrache à son propre plumage. Pendant la période de reproduction, le mâle protège sa femelle. Il la quitte dès l'incubation. La femelle peut pondre jusqu'à 15 œufs qu'elle couve, pendant environ 28 jours car son plumage beige tacheté de brun lui permet de passer inaperçue au milieu de la végétation. Si le mâle aidait à la couvaison, du fait de son plumage très coloré, le nid serait facilement repéré et détruit par ses prédateurs (renard, martre, loutre... et l'homme !).

Après l'éclosion, c'est la femelle qui s'occupe des canetons. Elle les mène au plan d'eau le plus proche, leur apprend à nager et à se nourrir jusqu'à ce qu'ils soient en âge de voler (7 semaines environ). Ils quittent ensuite le nid et pourront se reproduire dès l'année suivante. Il aime les zones humides d'eau douce comme les marais, les étangs, les lacs ou les rivières calmes, dans toutes les régions tempérées de la planète.

Il vit de 5 à 10 ans en moyenne, et ne va sur la terre ferme que pour la nidification et le repos.



# Les déboires d'une poule d'eau



*Le mâle, jamais loin de sa femelle qui couve dans son petit nid douillet*

**Plus discrète, cette poule d'eau qui a construit son nid sur les berges du ruisseau, entre le parc de jeu et le pont, mais à l'abri des regards et des prédateurs.**

**T**riste histoire que celle de cette poule d'eau (appelée aussi gallinule poule d'eau). Après avoir confectionné un joli petit nid bien douillet en avril dernier sur une des berges du ruisseau, derrière un tronc d'arbre, à l'abri des regards mais surtout des prédateurs, elle a pondu plusieurs œufs qu'elle a couvé plusieurs jours.

Malheureusement pour elle, suite aux fortes pluies tombées début mai, le niveau de l'eau est monté rapidement de plusieurs dizaines de centimètres. La puissance du courant a détaché le nid et l'a emporté avec tous les œufs. On imagine le désarroi de cette pauvre poule d'eau !

Ne restait plus à ce couple de volatile qu'à se remettre au travail et à construire un nouveau nid car la femelle peut pondre jusqu'à trois fois, entre avril et juillet.

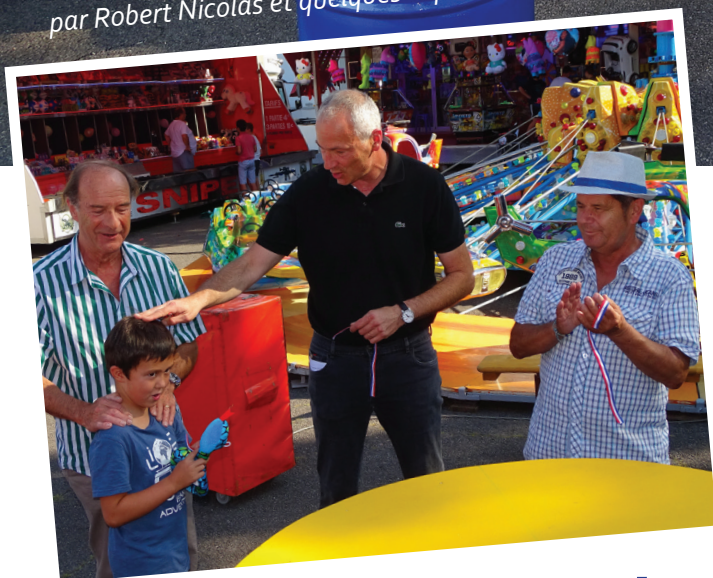
En attendant, le couple n'est plus réapparu, certainement parti se réinstaller dans un endroit plus sûr...





Très appréciées les nouvelles tables aux couleurs du club de football fabriquées par Robert Nicolas et quelques copains.

## C'était la fête au village !



Cette année, c'est au petit Raphaël qu'est revenu l'honneur de couper le ruban d'inauguration de la fête foraine du village, assisté du maire, Bertrand Brigaudeau et de Jean Bolli, le nouveau président de la Lyre Sportive. S'en est suivi, comme le veut la tradition, le lancer de la première boule du concours de quilles par le maire. Ce week-end festif a été un véritable succès, grâce notamment à une météo des plus clémentes et à une fréquentation de très nombreux vantousiens et amis, mais surtout à une organisation sans faille de la part des bénévoles de la Lyre Sportive. Tout était parfait, de l'animation musicale à la restauration. Un grand bravo à tous les acteurs de cette manifestation toujours attendue !

## Elagage...

### Arbres, arbustes et haies : les règles en vigueur

*Si le terrain se trouve en limite de voirie, les propriétaires sont assujettis à une servitude d'élagage en vertu de laquelle ils doivent couper les branches et racines qui avancent sur la voie publique, à l'aplomb de ladite voie.*

Le droit de propriété est absolu mais... « la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres ! » Alors, si chacun est libre de planter sur son terrain les arbres et arbustes qu'il souhaite, encore faut-il respecter les distances de plantation par rapport aux fonds voisins, mais aussi les entretenir (coupe, ramassage des feuilles, éviter qu'ils représentent un risque) pour limiter leur hauteur. En effet, les arbres et arbustes peuvent causer des désagréments voire même un préjudice à votre voisin (perte d'ensoleillement, préjudice de vue).

**L'obligation d'élagage appartient à celui dont le pied de l'arbre est planté dans son jardin.** Selon la jurisprudence, un voisin d'un fonds contigu peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes, plantés à moins de 2 m de la ligne séparative de sa propriété, soient réduits à la hauteur de 2 m. Par ailleurs, le voisin peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes, plantés à une distance moindre que la distance légale, soient arrachés ou réduits à une hauteur inférieure à 2 m. Si les arbres meurent ou s'ils sont coupés ou arrachés, le voisin ne peut les remplacer qu'en observant les distances légales.

Pour toute plantation d'un arbre, arbrisseau ou arbuste dont la hauteur dépasse les 2 m, une distance minimum de 2 m avec le fonds voisin doit être respectée. La distance de plantation se mesure toujours à partir du milieu du tronc. Et lorsque les branches d'un arbre surplombent le fonds du voisin, celui-ci peut obliger le propriétaire à les couper ou à les faire couper.



# Infos pratiques

## HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI, JEUDI, VENDREDI :

9 h - 12 h / 13 h 45 - 16 h

MARDI : 9 h - 12 h / 16 h 30 - 18 h 30

## HEURES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE LA PETITE-VOËVRE

LUNDI, JEUDI : 14 h - 18 h 30

MARDI, MERCREDI, VEND, SAM : 9 h 30 - 18 h 30

DIM : 9 h 30 - 12 h 30 Fermée les jours fériés



## LE DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE EST EN PLACE



Pour faire face à de trop nombreux cambriolages dans la commune, un protocole d'accord entre la gendarmerie et la municipalité a été signé, des référents se sont proposés dans plusieurs secteurs du village et deux panneaux ont été installés aux entrées de la commune.

## DES NOUVELLES DE LA CABINE A LIVRES...



## Agenda

**Samedi 5 et dimanche 6 octobre 2019 :**  
Exposition d'automne organisée par la municipalité.  
Centre socioculturel - Salle Raymond Mervelet

**Jeudi 31 octobre 2019 :**  
Soirée Halloween organisée par la Lyre Sportive.  
Centre socioculturel - Salle Raymond Mervelet

**Lundi 11 novembre 2019 :**  
**Commémoration de l'Armistice**  
Messe en l'église Sainte-Lucie de Vallières à 11 h 15.  
Dépôt de gerbes au monument aux Morts de Vantoux et remise de récompenses.  
Centre socioculturel - Salle Raymond Mervelet

**Mardi 31 décembre 2019 :** Soirée nouvel an organisée par Vantoux Loisirs. Centre socioculturel

**Dimanche 5 janvier 2020 :**  
Vœux de la municipalité à 11 h.  
Accueil des nouveaux Vantousiens.  
Remise des diplômes des maisons fleuries et des décorations de Noël. Centre socioculturel

## CORRESPONDANT DU RÉPUBLICAIN LORRAIN A VANTOUX

Thierry ROBINET

Tél. 06 75 92 91 96

Courriel :

robinet.thierry@numericable.fr



## Etat-Civil

### Décès

- Jeanne Kupfer, née Vécrin, le 1er mai 2019 (Alice Sar)
- Abel Colin, le 29 mai 2019 (Alice Sar)
- Odette Fabert, née Vernede, le 22 juin 2019 (Alice Sar)
- Jean Barisien, le 11 juillet 2019 (Alice Sar)
- Francesca Vazzana, née Visalli, le 23 juillet 2019 (Alice Sar)
- Marie Novak, née Maurice, le 15 août 2019 (Alice Sar)
- Alice Varolo, née Dal, le 16 août 2019 (Alice Sar)
- Norbert Westphal, le 22 août 2019 (Alice Sar)
- Adolfo Morlacci, le 2 septembre 2019

### Mariage

- Sandrine Gravier et Azzedine Loubar, le 27 avril 2019



Céline Gaillot  
et Adrien Napoli,  
le 25 mai 2019



Camille Fornella  
et Julien Bousser,  
le 17 août 2019

## Ça bouge à Vantoux !

Depuis le mercredi 11 septembre, vous pouvez danser la Zumba, faire du Pilates ou encore du Yoga-Stretching au centre socioculturel communal avec l'amicale de Nouilly. Cours d'essai gratuit.

Pour tous renseignements  
et inscriptions :

[amicaledenouilly@gmail.com](mailto:amicaledenouilly@gmail.com)



## Marché de Noël

Un marché de Noël organisé par l'amicale de Nouilly se déroulera dimanche 1er décembre au centre socioculturel de Vantoux. Les personnes intéressées pour exposer peuvent déjà prendre contact avec l'amicale.

Pour tous renseignements et inscriptions :

[amicaledenouilly@gmail.com](mailto:amicaledenouilly@gmail.com)

# Les premiers magistrats de Vantoux depuis deux siècles

Depuis 1804, le village a été dirigé par 30 maires qui se sont succédé durant ces 215 années.

- 1 - Louis HUMBERT - 1804 à 1815
- 2 - Pierre ARNOULD - 1815 à 1828
- 3 - Jean-François NICOLAS - 1828 à 1834
- 4 - Jean BARBE - 1834 à 1838
- 5 - Monsieur DORY - 1838 à 1840
- 6 - Louis ARNOULD - 1840 à 1849
- 7 - Joseph Gabriel FRANCOIS - 1849 à 1852
- 8 - Louis ARNOULD - 1852 à 1878
- 9 - Edouard WEILER - 1878 à 1881
- 10 - Jean-Pierre NICOLAS-LOSSIN - 1881 à 1889
- 11 - René OBRIOT - 1889 à 1893
- 12 - Louis CHONE - 1893 à 1895
- 13 - Jean-Pierre LORRAIN - 1895 à 1901
- 14 - Engine NICOLAS - 1901 à 1902
- 15 - Nicolas Ernest NICOLAS - 1902 à 1908
- 16 - Alphonse GEORGES - 1908 à 1915
- 17 - Matthias BOLLENDORF - 1915 à 1919
- 18 - François SAR - 1919 à 1925
- 19 - Nicolas NICOLAS - 1925 à 1928
- 20 - Edmond ANTOINE - 1928 à 1938
- 21 - Adrien NICOLAS - 1938 à 1946
- 22 - Charles CRAUSER - 1946 à 1953
- 23 - Robert WAGNER - 1953 à 1972
- 24 - Albert ANTOINE - 1972 à 1973
- 25 - Henri BECK - 1973 à 1978
- 26 - Pierre MULLER - 1978 à 1986
- 27 - Raymond MERVELET - 1986 à 1999
- 28 - Daniel GROSJEAN - 1999 à 2008
- 29 - Claude BELLEI - 2008 à 2014
- 30 - Bertrand BRIGAUDEAU - Depuis 2014...



23



24



25



26



27



28



29



30